

De nombreuses études ont mis en évidence l'implication des pesticides dans la pollution des eaux.

Les herbicides utilisés dans les bourgs se retrouvent très souvent dans les cours d'eau ! Tout applicateur de pesticides (**agriculteurs, collectivités et services publics, particuliers**) est donc responsable de la qualité de l'eau et se doit de tout mettre en œuvre pour l'améliorer.

A son niveau, comme de nombreuses municipalités, **votre commune s'est engagée** dans une démarche de modification de ses pratiques de désherbage.

Désormais **elle réalise le minimum de désherbage chimique** sur l'ensemble de ses espaces et privilégie des techniques de désherbage plus respectueuses de l'environnement.

Bien entendu ce choix n'est pas sans entrainer de désagréments aux yeux de certains d'entre nous.

Le fait de ne plus traiter chimiquement, peut entrainer dans certains cas **une présence plus visible de végétation spontanée**. Ce nouvel aspect du paysage urbain ne doit **en aucun cas être assimilé à une forme de laxisme** de la part des services techniques ou des élus.

En fonction des modes de désherbage retenus par la commune, vous aurez l'occasion d'apercevoir les services techniques brûler, faucher, arracher ou biner l'herbe le long des rues et sur certaines zones du centre bourg.

Nous vous invitons à les encourager dans leurs efforts pour la reconquête de la qualité de l'eau, et à faire preuve d'indulgence si quelques « mauvaises herbes » venaient à réapparaître quelques jours après leur passage (la présence ponctuelle de végétation spontanée ne doit pas remettre en cause le choix du non chimique).

DESHERBER DEVANT CHEZ VOUS, MAIS SANS USAGE DE DESHERBANT CHIMIQUE !!!

Pour accompagner votre commune dans cette démarche, vous pouvez à votre tour choisir de désherber devant chez vous mais aussi dans votre jardin sans employer de désher-



bant chimique ! Le binage, l'arrachage, la fauche, la tonte, le balayage ou le paillage peuvent pallier l'usage de traitements chimiques et permettre aux services techniques d'économiser du temps afin de le consacrer davantage aux secteurs les plus difficiles à gérer.

COMMUNES ET PARTICULIERS CHANGEONS « DURABLEMENT » NOS PRATIQUES !!!

Au travers de ses nouvelles méthodes de désherbage, votre commune montre l'exemple à suivre, alors **accompagnez-la !**

- En réfléchissant vous aussi à la place de la « mauvaise herbe » dans le centre bourg;
- En considérant qu'un endroit non désherbé n'est pas synonyme de saleté;
- En utilisant, chacun à son échelle, les techniques de désherbage alternatif (binage, arrachage, fauche, paillages...);
- En acceptant chacun à son niveau de jouer un rôle actif pour aider la commune à désherber sans désherbant.